

Dossier du BHI No. S3/8152

LETTRE CIRCULAIRE No. 68/2004
12 octobre 2004

DISPONIBILITE DES ENC ET DES RNC

Références :

- A. LC 50/2004 du 13 juillet 2004
- B. Document NAV 50/19 de l'OMI, paragraphe 18.36

Monsieur le Directeur,

Dans la lettre circulaire mentionnée en référence A, le BHI demandait des informations concernant l'acceptation par les Etats maritimes de l'utilisation des ECDIS en mode RCDS et la définition d'un portefeuille approprié de cartes papier de secours. Dans la référence B, le sous-comité de la sécurité de la navigation (NAV) de l'OMI a également chargé l'OHI de rendre compte à NAV 51, en 2005, de l'étendue de la couverture mondiale en ENC et de la mesure dans laquelle les eaux côtières sont couvertes de manière adéquate par les RNC, dans l'intérêt de la sécurité de la navigation.

En ce qui concerne l'étendue de la couverture mondiale en ENC, le BHI compilera un rapport établi à partir des données détenues dans son catalogue mondial d'ENC – voir [www.iho.shom.fr/ENC/ENC Coverage](http://www.iho.shom.fr/ENC/ENC%20Coverage). Il est demandé aux Etats membres qui produisent des ENC de s'assurer que les dernières informations disponibles ont été téléchargées sur le site web ou communiquées au BHI par courrier électronique, à l'adresse suivante : info@ihb.mc avec copie à apharaoh@ihb.mc. En ce qui concerne l'étendue d'une couverture adéquate en RNC, il est demandé aux Etats membres de bien vouloir compléter le questionnaire joint en annexe et de le faire parvenir au BHI avant le 10 décembre 2004.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

Vice-amiral Alexandros MARATOS
Président

Annexe A : Formulaire de réponse

Dossier du BHI N° S3/8152

DISPONIBILITE DES RNC

Formulaire de réponse

(à faire parvenir au BHI info@ihb.mc avant le 10 décembre 2004)

Etat membre :

1. Produisez-vous des RNC pour vos eaux côtières ? OUI / NON
2. Si la réponse à la question 1 est OUI, estimez-vous que la couverture est adéquate pour une navigation côtière sûre à petites, à moyennes et à grandes échelles ?

Petites échelles : OUI /NON
Moyennes échelles : OUI /NON
Grandes échelles : OUI /NON

3. Avez-vous conclu un accord bilatéral avec un (ou plusieurs) autre(s) Etat(s) pour produire des RNC de vos eaux côtières ? OUI / NON

Si oui, avec quel(s) Etat(s) ?

4. Produisez-vous des RNC pour un (ou plusieurs) autre(s) Etat(s) dans le cadre d'un accord bilatéral ?

OUI /NON

5. Si la réponse à la question 4 est OUI, pour quel(s) Etat(s) produisez-vous des RNC et estimez-vous que ceci constitue une couverture adéquate pour une navigation côtière sûre à petites, à moyennes et à grandes échelles, dans les eaux nationales concernées ?

Pays :

Petites échelles : OUI /NON
Moyennes échelles : OUI /NON
Grandes échelles/ OUI /NON

(Si vous produisez des RNC pour plus d'un pays, veuillez communiquer les informations pertinentes sur une feuille séparée).

6. Quel pourcentage de vos eaux estimez-vous être adéquatement couvert par les RNC, dans l'intérêt de la sécurité de la navigation ?

Date :

Signature :